

La Banque des territoires consulte en ligne afin de peaufiner son offre

À l'occasion du Printemps des territoires qui s'est tenu le 30 mai, le Groupe Caisse des dépôts lançait la Banque des territoires. Une large consultation en ligne, ouverte à l'ensemble des acteurs des territoires, permettra d'ici octobre de recenser leurs enjeux, leurs besoins, leurs projets et leurs propositions de solutions.

La Banque territoriale, dont le directeur général est Olivier Sichel, a pour ambition de faciliter la réalisation de projets d'avenir qui contribuent à réduire la fracture territoriale et qui favorisent l'innovation sociale et technologique.

S'adressant aux collectivités territoriales, aux établissements publics locaux, aux organismes de logement social, aux professions juridiques ainsi qu'aux autres acteurs publics et privés des territoires, la consultation initiée se déroule en deux temps distincts : jusqu'au 6 juillet, elle portera sur les enjeux et les besoins, puis du 3 septembre au 14 octobre sur les solutions et les scénarios à développer.



L'objectif consiste donc à s'adresser aux clients potentiels de la Banque des territoires pour définir avec eux le contour d'une offre innovante, répondant au plus près des besoins exprimés.

Pour participer, il suffit de se connecter au site dédié, d'ouvrir un compte et de répondre ensuite à quelques questions en fonction de l'intérêt éprouvé parmi les quatre thématiques proposées (territoires plus durables, plus connectés, plus inclusifs, plus attractifs). Il sera ensuite demandé (lors de la seconde phase, à compter du 3 septembre) de réagir aux solutions innovantes issues de la première phase et de leur proposer des solutions. N'hésitez donc pas à participer !

Pour accéder à la consultation :

www.caissedesdepots.fr/participez-la-concertation-0

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES S'ENGAGE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a organisé le 4 juin dernier les Rencontres de l'économie circulaire, à l'initiative d'Éric Fournier, vice-président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux, et d'Annabel André-Laurent, vice-présidente déléguée aux entreprises, à l'emploi, au développement économique, au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales. Cette journée s'inscrit directement dans la dynamique impulsée par la feuille de route nationale sur l'économie circulaire.

La Région se veut en effet le fer de lance d'un nouveau modèle de développement économique durable. Les enjeux sont multiples sur son territoire notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, gros producteur de déchets, ou encore dans le secteur industriel, fort consommateur d'eau et d'énergie.

Avec l'aide de ses partenaires et de leurs réseaux, la Région a mobilisé plus de 300 participants lors de cette journée. L'objectif était d'échanger sur les bonnes pratiques, d'organiser des rendez-vous d'affaires entre les entreprises et de valoriser les projets innovants. Une vingtaine de lauréats ont été désignés sur 80 candidatures.

Ces Rencontres ont constitué le point de départ du nouveau plan régional. Éric Fournier a profité de cet événement pour annoncer que 35 millions d'euros, dont 30 en investissement direct et appels à projet, seront consacrés à cette politique. Le reste de la feuille de route de la Région a été présenté en Assemblée plénière le 14 juin dernier.

QUATRIÈME ÉDITION DU SOMMET DES HAUTES MONTAGNES

Pour la première fois depuis sa création en 2010 (après la Nouvelle-Zélande en 2014 et le Colorado en 2016), le Sommet des hautes montagnes (Sustainable Summits Conference) s'est tenu en France du 12 au 14 juin au centre des congrès Le Majestic, à Chamonix. La manifestation a rassemblé durant trois jours quelque 250 participants gestionnaires de sites de haute montagne, alpinistes, chercheurs, acteurs du monde associatif, du tourisme ainsi que des entreprises innovantes.

Animé par la Fondation Petzl, le comité d'organisation comprenait notamment la ville de Chamonix et l'Espace Mont-Blanc, les parcs nationaux alpins (Écrins, Vanoise et Mercantour), la Fédération nationale des clubs alpins français et le Laboratoire innovation et territoires de montagne (LabEx ITEM).

Les trois thématiques abordées, sur lesquelles 35 intervenants ont pris la parole, portaient sur la place de la haute montagne dans la société, les moyens de faire face aux effets du changement climatique sur ce milieu particulièrement exposé et, enfin, l'identification du point d'équilibre souhaitable entre régulation et liberté totale d'accès. Il est possible de revivre en ligne l'intégralité des débats sur Youtube.

Plus d'infos :

www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sommet-avenir-montagnes-monde



Le chef spirituel Te Ngaeha Wanikau (Nouvelle-Zélande) a rappelé l'importance de la force historique et symbolique de la montagne.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES... SUITE

Avec la plate-forme demarches-simplifiees.fr, la délégation ministérielle à l'accessibilité propose désormais deux procédures dématérialisées : d'une part, celle relative à l'attestation d'accessibilité pour les ERP (établissements recevant du public) et, d'autre part, celle concernant l'attestation d'achèvement des travaux dans le cadre d'un programme d'accessibilité programmé (Ad'AP). Pour y accéder, l'utilisateur doit disposer d'un compte ou le créer sur le site consulté, ou bien sur France Connect pour remplir les formulaires en ligne, et y joindre les

documents d'un simple clic. Il est possible à tout moment d'enregistrer le dossier en tant que brouillon, avant tout envoi au service instructeur, et même de se faire aider par un autre usager dans l'élaboration du dossier. Un système d'accusé de réception sécurise ensuite l'usager et l'informe de l'état d'avancement de son dossier. Pour les usagers du service public, cette dématérialisation est donc une simplification appréciable qui devrait leur permettre des échanges plus fluides et plus rapides avec les services administratifs.

Pour accéder aux deux formulaires : www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-d-accessibilite-erp-siret et www.demarches-simplifiees.fr/commencer/attestation-achevement-travaux-erp-siret

ANNIVERSAIRES CLÉS POUR LES TROUPES DE MONTAGNE

Regroupées au sein de la 27^e brigade d'infanterie de montagne, les troupes de montagne comptent aujourd'hui trois bataillons de chasseurs alpins, trois régiments (un de chasseurs, un d'artillerie de montagne et un de génie de la légion étrangère) et une compagnie de commandement et de transmission de montagne. Créées en 1888 pour défendre la frontière alpine, elles ont fêté, du 15 au 17 juin, leur 130^e anniversaire à Grenoble, où un musée leur est consacré. Durant trois jours, les festivités ont enchaîné défilé, trail de 20 km, colloque, exposition philatélique,

journée d'information et de démonstrations. Un concert rock, précédé de musique militaire, est venu clôturer l'événement.

Aux mêmes dates se célébraient aussi les 60 ans du peloton de gendarmerie de haute montagne à Chamonix, en présence du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, avec démonstration de la Patrouille de France. À cette occasion, des démonstrations d'hélicoptère ont eu lieu sur la place de la mairie et des décorations ont été remises.



L'affiche des 130 ans de la 27^e BIM illustre la diversité des festivités.